DELEGATIO	ON DE Made	ame Emmanu	elle CUNY

D-2019/491

Attribution d'aides en faveur de l'Enfance. Avenant aux conventions 2019. Adoption. Autorisation. Signature

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 17 décembre 2018 n° D-2018/567, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions annuelles de partenariat avec les associations qui agissent en faveur de l'Enfance au titre du budget 2019.

Par délibération en date du 3 juin 2019 n° D-2019/238 vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer d'autres conventions annuelles avec les associations qui agissent en faveur de l'Enfance et/ou des avenants à ces mêmes conventions de partenariat au titre du réajustement de l'exercice en cours.

Ces conventions définissaient nos objectifs pour 2019 et les aides financières qui y étaient associées, et ce, à titre prévisionnel.

Lors de cette même délibération en date du 3 juin 2019 n° D-2019/238 vous avez autorisé Monsieur le Maire à réserver des crédits provenant des désaffectations de subventions 2018 non consommées, pour permettre des réajustements de budgets d'activités ainsi que des renforcements de capacités d'accueil des centres de loisirs et des accueils périscolaires, principalement en lien avec la rentrée scolaire.

Nous vous proposons aujourd'hui le redéploiement des crédits de cette réserve pour un montant total de **103 340 euros**, répartis de la manière suivante :

1. Réajustements 2019 suite à des charges non prévues au budget prévisionnel

Depuis l'élaboration de ses budgets prévisionnels à l'été 2018, l'association O'ptimômes Loisirs doit engager des charges de personnels supplémentaires, non prévues mais néanmoins règlementaires et incompressibles. En effet, le passage de certains seuils d'effectifs salariés et la transformation de l'ensemble des contrats aidés en CDI constituent les raisons de ces réajustements :

Vous trouverez ci-après les ajustements de cette association par action :

Association	Activité	Montant (en euros)
O'ptimômes Loisirs	Centre d'accueil de loisirs	15 000
O'ptimômes Loisirs	Accueil Périscolaire	5 000
Total		20 000

2. Réajustements de capacités des accueils éducatifs

Par ailleurs, d'autres ajustements de capacité en accueils éducatifs et de loisirs sont nécessaires en raison de nouveaux besoins ayant émergé en 2019 et particulièrement depuis la rentrée scolaire en septembre et non prévus au budget primitif 2019.

L'ensemble de ces réajustements par association et par action d'un montant total de **83 340 euros** se répartit ainsi :

Associations	Action	Réajustement 2019 (en euros)
Amicale Laïque David Johnston	Centre d'accueil et de Loisirs	4 042
APEEF	Centre d'accueil et de Loisirs	21 500
Centre Social Bordeaux Nord	Centre d'accueil et de Loisirs	2 535
Chantecler	Centre d'accueil et de Loisirs	5 310
COQS ROUGES	Centre d'accueil et de Loisirs	2 000
Foyer Fratenel	Centre d'accueil et de Loisirs	10 299
Le Tauzin	Centre d'accueil et de Loisirs	8 947
Optimômes Loisirs	Centre d'accueil et de Loisirs	11 238
UNION SAINT JEAN	Centre d'accueil et de Loisirs	11 529
Sous total	Centre d'accueil et de Loisirs	77 400
Le Tauzin	Accueils Périscolaires	440
Sous total	Accueils Périscolaires	440
AS Charles Martin	Pôles Spécifiques	1 500
Anim'Achard	Pôles Spécifiques	1 000
Bordeaux Ecole Numérique	Pôles Spécifiques	1 500
Amicale Laïque Bacalan	Pôles Spécifiques	1 500
Sous total	Pôles Spécifiques	5 500
Total général		83 340

Vous trouverez en annexe l'ensemble de ces mouvements d'effectifs par action, association et par site.

Pour information, le tableau des estimations des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2019 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2017 est joint à cette délibération.

C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Décider des nouvelles répartitions budgétaires sur les budgets Enfance.
- Signer, si cela est nécessaire, les avenants modificatifs à la convention annuelle de partenariat avec les associations bénéficiaires.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. le MAIRE

Merci. Madame CUNY.

MME CUNY

Oui, tout est dans la délibération. Monsieur JAY, apparemment.

M. le MAIRE

Merci. Monsieur JAY.

M. JAY

Monsieur le Maire, Madame CUNY et Chers Collègues, Madame CUNY, merci pour le travail que vous accomplissez. Contrairement à d'autres élus d'opposition qui refusent le secteur privé en général, et dans les crèches bordelaises en particulier, nous vous soutenons dans vos actions. Ce qui compte pour nous avant tout, c'est bien sûr le bien-être de nos enfants et que la Ville permette aux parents qui travaillent de trouver un lieu pour confier leurs petits. C'est aussi un excellent moyen de faire venir ou de faciliter la vie des familles en centre-ville. En tant que papa, je suis heureux d'avoir trouvé une place en crèche à Bordeaux pour Émile. Le coût est un peu élevé, mais le service est très bon. C'est une crèche privée.

M. le MAIRE

Merci. On passe au vote. Qui est pour ? Qui s'abstient ? Personne. Qui vote contre ? Personne. Adoptée à l'unanimité.

Point suivant.

MME MIGLIORE

Délégation de Monsieur Marik FETOUH. Délibération 494 : « Quinzaine de l'égalité. Soutien. Appel à projets ».

Annexe : réajustements de capacités 2019

Centres d'Accueil et de Loisirs 3/5 ans				
Associations	Sites	Période	Réajustement des capacités en places d'accueil	Commentaires
APEEF	Nuyens	Juillet	16	
APEEF	BENAUGE / ABADIE	Juillet	8	
APEEF	Pressensé	Juillet	8	
APEEF	Nuyens	Toussaint	16	
APEEF	Abadie	Mercredi	8	
APEEF	Abadie	Mercredi	8	
APEEF	Benauge	Mercredi	1	Accueil spécifique
APEEF	Benauge	Noël	1	Accueil spécifique
Centre Social Bordeaux Nord	Joséphine	Mercredi	8	
Chantecler	Mongolfier	Mercredi	8	
COQS ROUGES	Solférino	Mercredi	8	
Foyer Fraternel	Foyer Fraternel	Mercredi	8	
Le Tauzin	La Béchade	Août	1	Accueil spécifique
Le Tauzin	Bechade	Mercredi	16	
Le Tauzin	Bechade	Mercredi	1	
Le Tauzin	Bechade	Toussaint	1	Accueil spécifique
Le Tauzin	Bechade	Noël	1	Accueil spécifique
Optimômes Loisirs	Jean Cocteau	Mercredi	8	
Optimômes Loisirs	Assomption	Mercredi	8	
UNION SAINT JEAN	Barbey	Juillet	16	
UNION SAINT JEAN	Barbey	Toussaint	8	
UNION SAINT JEAN	Paul Antin	Toussaint	8	
Total			166	

Centres d'Accueil et de Loisirs 6/11 ans				
Associations	Sites	Période	Réajustement des capacités en places d'accueil	Commentaires
Amicale Laïque David Johnston	Barraud	Mercredi	24	
Chantecler	CONDORCET	Mercredi	8	
Optimômes Loisirs	Jules Ferry	Mercredi	12	
Optimômes Loisirs	Grand Lebrun	Mercredi	12	
Total			56	

Accueils Périscolaires 3/5 ans				
Associations	Sites	Période	Réajustement des capacités en places d'accueil	Commentaires
Le tauzin	béchade	Soir	1	Accueil spécifique
Le tauzin	béchade	Soir	14	
Total			15	

ANNEXE 1: Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2019 SUR LA BASE DES MONTANTS 2017
O'PTIMOME LOISIRS	809,00 €
AMICALE LAIQUE BACALAN	4 683,30 €
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	107 199,00 €
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	47 758,06 €
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	281 638,67 €
LES COQS ROUGES	70 911,80 €
FOYER FRATERNEL	632,82 €
LE TAUZIN	180 571,88 €
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	68 613,08 €
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	2 175,00 €

D-2019/492

Écoles élémentaires - séjours scolaires - liste des classes pour les séjours Hiver/Printemps 2020

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux met en œuvre de nouveaux séjours à l'intention des élèves des écoles élémentaires de Bordeaux pour le premier semestre 2020.

Chaque séjour « clef en main » se déroulera dans des centres d'accueils agréés, qui recevront 2 classes simultanément. Ces centres ont été choisis dans le cadre d'appels d'offres, conformément au code des marchés publics. Chaque séjour comprend les transports en autobus, l'hébergement, les repas, les pratiques thématiques (sport, art, culture, environnement ...), les sorties et/ou visites prévues ainsi que l'organisation de veillées.

La construction de ces séjours avec nuitées (2, 4) a fait l'objet d'une collaboration étroite entre les services de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) et les services de la ville de Bordeaux. 9 ce titre, ils s'inscrivent dans le cadre de la convention éducative signée entre ces deux partenaires autour des trois domaines suivants : le patrimoine et la culture, l'environnement, l'éducation physique et sportive. L'ensemble des séjours portent sur un thème principal (environ deux tiers des activités) et une ou des thématiques secondaires (environ un tiers des activités).

Pour l'année 2020, la ville de Bordeaux, propose :

1 - Des séjours « Patrimoine et Culture », qui s'organisent autour des thèmes principaux suivants :

Pour 2 nuitées :

- La Préhistoire.
- Le Moyen âge.
- Le Patrimoine et culture locale : pratiques artistiques, culturelles et scientifiques.

Pour 4 nuitées :

- Le Patrimoine et culture locale : pratiques artistiques, culturelles et scientifiques.
- 2 Des séjours « Environnement », qui s'organisent autour des thèmes principaux suivants :

Pour 2 nuitées :

- La découverte du milieu marin

Pour 4 nuitées :

- La découverte du milieu montagnard.
- 3 Des séjours « Education physique et sportive » qui s'organisent autour des thèmes principaux suivants :

Pour 4 nuitées :

- « Hiver »:
 - Le ski. Thématique secondaire abordée : découverte de l'environnement.

- La randonnée en raquettes. Thématique secondaire abordée : découverte de l'environnement

« Printemps »:

- Le surf. Thématiques secondaires abordées : la découverte du milieu et/ou du patrimoine et de la culture locale.
- La voile et/ou char à voiles. Thématiques secondaires abordées : la découverte du milieu et/ou du patrimoine et de la culture locale.
- Canoë Kayak et/ou aviron : Thématiques secondaires abordées : la découverte du milieu et/ou du patrimoine et de la culture locale.

L'organisation pratique de ces séjours a été finalisée pour l'hiver et le sera pour le printemps lors de deux rencontres entre les centres retenus, les enseignants concernés et la Mairie de Bordeaux. Cette rencontre permettra d'adapter le contenu des séjours proposés par les centres au projet pédagogique des enseignants des classes retenues.

I - Sélection des classes retenues :

Afin de sélectionner les classes partant en séjour Hiver et Printemps, deux commissions mixtes Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Gironde – ville de Bordeaux se sont déroulées le mercredi 26 juin 2019 afin de sélectionner les classes partant en séjours Hiver et le vendredi 13 septembre 2019 pour les classes partant en séjours printemps.

Dans la perspective d'accueillir l'épreuve de Surf à Lacanau pour les JO 2024, La Ville a souhaité inscrire les élèves de Bordeaux dans cette démarche olympique. En conséquence, la Ville de Bordeaux ajoute un séjour SURF supplémentaire qui bénéficiera à deux classes de CM1/CM2.

Ainsi, 85 classes bénéficieront de séjours scolaires en 2020 dont 9 classes dédoublées. (Pour rappel : 75 classes en 2019, 72 classes en 2018, 66 en 2017).

Les critères de sélections des classes reposent en priorité sur :

- Les cohortes d'élèves n'ayant pas bénéficié de ce type de séjours,
- Les élèves de CE2, CM1 et CM2 pour les séjours de 4 nuitées,
- Les élèves du CP au CM2 (CP non prioritaires) pour les séjours de 2 nuitées,
- Les écoles situées en Réseau d'Education Prioritaire,
- La représentativité des écoles par quartier.

Vous trouverez en annexe la liste des écoles et classes retenues pour chaque type de séjours.

II - Tarifs:

La ville de Bordeaux prend en charge l'ensemble des frais de ces séjours et demande aux familles une participation selon leur quotient familial.

Je vous propose:

- d'asseoir la participation financière des familles sur les tranches correspondant aux tarifs de la restauration scolaire, de façon à simplifier les procédures de calcul pour les parents d'élèves, selon le tableau ci-dessous :

Quotient familial	Tarif 2019 par nuitée (rappel)	Tarif 2020 par nuitée

Séance du mercredi 20 novembre 2019

de O à 145 €	5,80€	5,80€
de 146 à 185 €	8,60 €	8,60 €
de 186 à 255 €	12,10€	12,10€
de 256 à 345 €	16,90 €	16,90 €
de 346 à 580 €	21,90 €	21,90 €
de 581 à 900 €	28,50€	28,50€
de 901 à 1200 €	32,70 €	32,70 €
de 1201 à 1500 €	37,60 €	37,60 €
de 1501 à 1800 €	38,70 €	38,70 €
de 1801 à 2000 €	39,90 €	39,90 €
> à 2001 €	41,30 €	41,30 €

Les dépenses seront imputées au budget 2020 fonction 213 compte 6188 et 6247. Les recettes seront imputées au budget 2020 fonction 255 compte 7067.

ADOPTE A L'UNANIMITE

PATRIMOINE ET CULTURE

NOM DE L'ECOLE	CLASSES	Nombre de nuitées	THEME PRINCIPAL
PAUL BERT	CE2/CM1	2	Préhistoire
ALPHONSE DUPEUX	CM1	2	Préhistoire
NUYENS	CM1	2	Préhistoire
NUYENS	CM1	2	Préhistoire
CHARLES MARTIN	CE2	2	Moyen âge
CHARLES MARTIN	CE2-CM1	2	Moyen âge
MONTGOLFIER	CM1	2	Moyen âge
MONTGOLFIER	CM1	2	Moyen âge
CHARLES MARTIN	CE1	2	Artistique et culturelle
Anne SYLVESTRE	CE1		
(LABARDE)		2	Artistique et culturelle
PAUL LAPIE	CE1	2	Artistique et culturelle
CHARLES MARTIN	CE1	2	Artistique et culturelle
CHARLES MARTIN	CE1	2	Artistique et culturelle
Anne SYLVESTRE	CE1		
(LABARDE)		2	Artistique et culturelle
Anne SYLVESTRE	CE1		
(LABARDE)		2	Artistique et culturelle
ANATOLE France	CP/CE1	2	Artistique et culturelle
ANATOLE France	CE1/CE2	2	Artistique et culturelle
BENAUGE	CE1	2	Artistique et culturelle
BENAUGE	CE1	2	Artistique et culturelle
BENAUGE	CE1	2	Artistique et culturelle
THIERS	CE2/CM1	2	Artistique et culturelle
THIERS	CE2	2	Artistique et culturelle
PINS FRANCS	CE1/CE2	2	Artistique et culturelle
PINS FRANCS	CE1/CE2	2	Artistique et culturelle
JACQUES PREVERT	CM2	4	Artistique et culturelle
JACQUES PREVERT	CM1/CM2	4	Artistique et culturelle
FRANCIN	CM1/CM2	4	Artistique et culturelle
FRANCIN	CM2	4	Artistique et culturelle

ENVIRONNEMENT

NOM DE L'ECOLE	CLASSES	Nombre de nuitées	THEME PRINCIPAL
SOUSA MENDES	CE2/CM1	4	Découverte du milieu montagnard
ALFRED DANEY	CE2/CM1	4	Découverte du milieu montagnard
ALFRED DANEY	CE2/CM1	4	Découverte du milieu montagnard
MENUTS PHILIPPE	CM1-CM2	4	Découverte du milieu montagnard
MENUTS PHILIPPE	CM1-CM2	4	Découverte du milieu montagnard
ACHARD	СР	2	Découverte du milieu marin
THIERS	CE1	2	Découverte du milieu marin
THIERS	CE1	2	Découverte du milieu marin
THIERS	CE1	2	Découverte du milieu marin
DUPATY	CE1	2	Découverte du milieu marin
DUPATY	CE1	2	Découverte du milieu marin
DUPATY	CE1	2	Découverte du milieu marin
DUPATY	CP CE1	2	Découverte du milieu marin
JEAN MONNET	CE2	2	Découverte du milieu marin

MONTAUD	CE2/CM1	2	Découverte du milieu marin
SOUSA MENDES	CE1	2	Découverte du milieu marin
LOUCHEUR	CP-CE1	2	Découverte du milieu marin
ALBERT SCHWEITZER	CE2	2	Découverte du milieu marin
STEHELIN	CE1	2	Découverte du milieu marin
FLORNOY	CM2	2	Découverte du milieu marin
STEHELIN	CM1/CM2	2	Découverte du milieu marin

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

NOM DE L'ECOLE	CLASSES	Nombre de nuitées	THEME PRINCIPAL
ACHARD	cm2	4	La randonnée en raquettes
LAC II	CM2	4	La randonnée en raquettes
BENAUGE	CM1/CM2	4	La randonnée en raquettes
BENAUGE	CM1/CM2	4	La randonnée en raquettes
MONTGOLFIER	CM2	4	Ski
FERDINAND BUISSON	CM2	4	Ski
DUPATY	CM2	4	Ski
DUPATY	CM2	4	Ski
SOUSA MENDES	CM2	4	Ski
SOUSA MENDES	CM1/CM2	4	Ski
ACHARD	CM1/CM2	4	Ski
ALBERT THOMAS	CM1 CM2	4	Ski
CHARLES MARTIN	CM2	4	Ski
STEHELIN	CM2	4	Ski
THIERS	CM1/CM2	4	Ski
THIERS	CM1/CM2	4	Ski
CAZEMAJOR	CM2	4	Ski
CAZEMAJOR	CM1/CM2	4	Ski
DEYRIES	CM1/CM2	4	Ski
DEYRIES	CM2	4	Ski
ALPHONSE DUPEUX	CM1/CM2	4	Ski
ALPHONSE DUPEUX	CM2	4	Ski
NUYENS	CM2	4	Ski
NUYENS	CM2	4	Ski
CHARLES MARTIN	CM1	4	Surf
CHARLES MARTIN	CM1-CM2	4	Surf
CONDORCET	CM2	4	Surf
CONDORCET	CM2	4	Surf
JULES FERRY	CM2	4	Surf
JULES FERRY	CM2	4	Surf
HENRI IV	CM2	4	Voile et/ou char à voiles
HENRI IV	CM1/CM2	4	Voile et/ou char à voiles
MONTAUD	CM1/CM2	4	Voile et/ou char à voiles
BEL AIR	CM2	4	Voile et/ou char à voiles
JEAN COCTEAU	CM1	4	Canoë kayak et/ou aviron
JEAN COCTEAU	CM1/CM2	4	Canoë kayak et/ou aviron